



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 95461

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la mise en place du cinquième plan de lutte contre le VIH-sida et les infections sexuellement transmissibles. Elle lui demande de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de garantir qu'un suivi psychologique et un accompagnement nécessaire soit systématiquement proposé aux candidats au dépistage du VIH-IST lorsque ceux-ci seront effectués par des non-professionnels de santé.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95461

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13294

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)